

Programme de
Formation sur le
Parrainage privé des
Réfugiés

www.rstp.ca



Visite guidée du NOUVEAU Calculateur du soutien financier minimal

Date : Jeudi 31 mars 2022

Heure :

Colombie-Britannique : 16 h - 18 h
Alberta et Saskatchewan : 17 h - 19 h
Manitoba : 18 h - 20 h
Ontario : 19 h - 21 h
Atlantique : 20 h - 22 h
Terre-Neuve-et-Labrador: 20h30-22h30

Lieu : Zoom

Saviez-vous que le soutien financier versé aux nouveaux arrivants parrainés après leur arrivée est basé sur les taux du *Programme d'aide à la réinstallation (PAR)*, et non sur le *Tableau des coûts de parrainage*?

Joignez-vous à nous pour découvrir comment calculer correctement le soutien financier après l'arrivée!

Sujets abordés :

- Explication des taux du PAR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022
- Démonstration de la mise à jour de notre outil calculateur du soutien financier minimal

Inscription : [Cliquez ICI pour vous inscrire](#)

Ou communiquez avec **Lidia Jarmasz, formatrice francophone** : ljarmasz@rstp.ca, 1.877.290.1701, p. 2408